

COMMUNIQUE DE PRESSE

Parc animalier de Sainte-Croix, le 25 septembre 2020

Les six premiers lauréats « Territoires engagés pour la nature » Grand Est ont été récompensés par le collectif régional en faveur de la biodiversité.

Cette distinction vise à soutenir et amplifier les dynamiques à l'œuvre dans les territoires et à engager durablement et efficacement les collectivités en faveur de la biodiversité.



C'est en présence de Laurent Touvet, préfet de Moselle, du Président de la Région Grand Est, de Pierre Dubreuil, directeur général de l'Office français de la biodiversité et de Marc Hoeltzel, directeur général de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse et représentant les agences de l'eau, tous membres du collectif régional de la biodiversité, que s'est déroulée la première remise de prix Grand Est.

Cette cérémonie organisée dans le cadre d'une journée spéciale « Biodiversité » au parc de Sainte-Croix a permis de mettre en lumière les initiatives portées par :

- la commune de Bischoffsheim (67)
- la commune de Muttersholtz (67)
- la commune de Saint-Louis (68)
- la communauté de communes de l'Argonne Ardennaise (08)
- la communauté de communes des Portes de Rosheim (67)
- la ville de Metz (57)

La distinction « [Territoires engagés pour la nature](#) » (**TEN**) est une démarche nationale partenariale. Elle s'adresse aux collectivités qui s'engagent dans des plans d'actions **concrets, réalistes et adaptés** pour la préservation de la biodiversité. Pour réaliser ces projets, elles peuvent s'appuyer sur les nombreux spécialistes de l'environnement et bénéficient également de soutiens financiers dont ceux proposés par le collectif régional de coopération qui porte et anime des politiques publiques en faveur de la biodiversité.

Les distinctions « Territoires engagés pour la nature » appelées à s'amplifier sont un des leviers de sensibilisation et d'action déployé par le collectif régional.

Le dispositif TEN jouera aussi le rôle de lien entre différentes démarches, labels et outils existants sur la biodiversité dans le Grand Est tels que « [Commune nature](#) » (pour lequel une quatrième libellule va être mise en place en 2021), « [Territoire à énergie positive pour la croissance verte](#) », « [Capitale Française de la Biodiversité](#) », appels à projets « Trame Verte et Bleue » ou « Filières agricoles respectueuses de la ressource en eau ».

Un collectif régional pour relever les défis de la biodiversité en Grand Est

La Stratégie Régionale
pour la
Biodiversité
du Grand Est
2020-2027



Le collectif régional anime la stratégie régionale pour la biodiversité du Grand Est.

Il est composé de la Région, de l'Etat, de l'Office français de la biodiversité et des Agences de l'eau Seine-Normandie, Rhône-Méditerranée Corse et Rhin-Meuse.

Ces partenaires ont souhaité, pour plus d'efficacité, unir leurs efforts et leurs moyens au sein **d'un collectif régional** de coopération pour porter et faire converger les politiques publiques en faveur de la biodiversité. Cette coopération permet de renforcer les missions de services publics dont ils ont la responsabilité en vue d'atteindre les objectifs qu'ils ont en commun pour la reconquête de la biodiversité de la nature et des paysages.

Depuis 2017, le collectif coordonne les moyens financiers et humains de chacune des structures pour optimiser la mise en œuvre d'actions en faveur de la « trame verte et bleue » et de la biodiversité en organisant un **Appel à Projets Trame verte et bleue** pour soutenir des projets territoriaux ou démonstratifs mobilisant des partenariats pour la mise en œuvre de programme d'actions de création et/ou de restauration de continuités écologiques.

Depuis 2017, ce sont déjà près de 100 opérations qui ont été soutenues, pour un montant de 12,5 millions d'euros d'aides avec un financement porté à 48% par les Agences de l'eau, 42% par la Région et 10% par l'Etat.

L'appel à projets 2020 qui se termine le 30 septembre prochain compte déjà plus d'une vingtaine de nouveaux projets.

Les projets retenus sont portés majoritairement par les collectivités et les associations. Au fil des éditions, les opérations soutenues visent la mise en œuvre de réels projets de territoire autour de la préservation de la trame verte et bleue locale ou plus généralement de la reconquête de leur patrimoine naturel, du paysage et de la biodiversité associée.

Deux niveaux d'engagement se distinguent sur les projets territoriaux, preuves d'une démarche progressive : les projets dits de « premier engagement » en faveur de la Trame verte et bleue (actions concrètes diversifiées avec la collaboration de plusieurs partenaires mais sans une réelle mise en cohérence avec les enjeux locaux de préservation et de reconquête de la Trame verte et bleue) et les projets territoriaux globaux et complets (actions proposées en cohérence avec les résultats d'un diagnostic local).

Cet appel à projets s'intègre parfaitement dans le dispositif « Territoires Engagés pour la Nature ». Il constitue un outil financier particulièrement adapté pour ces projets de territoire et l'outil privilégié d'accompagnement technique des collectivités souhaitant bénéficier de la reconnaissance offerte par « Territoires Engagés pour la Nature ».

Lauréat 2020 « Territoires engagés pour la nature » Grand Est

Commune de Bischoffsheim (67)



Bischoffsheim est une commune de 3 438 habitants à cheval sur le piémont et la plaine d'Alsace, que la proximité de Strasbourg rend attractive (la population a augmenté de 50% en 20 ans).

L'agriculture y garde une place importante avec près de 800 hectares de terres cultivées dans la plaine, près de 100 hectares de vigne à flanc de coteaux et de nombreux vergers. Bischoffsheim est aussi une commune forestière avec ses 1 210 hectares de forêt.

Depuis plus de 10 ans, la commune est investie en faveur de l'environnement.

Il peut être en particulier souligné que la collectivité :

- est une des premières communes d'Alsace et de France, à avoir réalisé dès 2008, un diagnostic Trame verte et bleue ayant concrètement abouti à la replantation de plusieurs kilomètres de haies et à la reconquête de 30 ha de prairies.
- a acquis depuis 2005, une vingtaine d'hectares pour préserver les vergers, prés et friches de la pression foncière (avec le soutien du conseil départemental, de la Région Grand Est, de la Dreal et de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse). La commune a obtenu une délégation « Espaces naturels sensibles » pour gérer ces espaces.
- mène ou soutient de nombreuses actions de sensibilisation vers la population et les scolaires comme des chantiers participatifs de nettoyage.
- a adhéré à la convention de partenariat pour la mise en place de contrat de solutions territoriales en faveur de la nappe d'Alsace.
- a lancé en 2019, une étude de faisabilité de mise en œuvre d'une filière herbe (pour préserver 175 ha) financée par la Région Grand Est et l'Agence de l'eau Rhin-Meuse dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « Filières agricoles respectueuses de la ressource en eau. »

Lauréat 2020 « Territoires engagés pour la nature » Grand Est

Commune de Muttersholtz (67)



Muttersholtz (2 000 hab.) se situe au cœur du « Ried Centre-Alsace ». La moitié Ouest du ban communal est composée d'un paysage typique de « ried », terme alsacien désignant des prairies inondables avec des haies bocagères et des arbres dispersés : 400 ha de prairies inondables, 60 ha de forêts alluviales. La moitié Est s'intègre dans l'Openfield alsacien.

Ses nombreuses actions en faveur de la biodiversité, lui ont valu d'être le premier village à être sacré Capitale Française de la Biodiversité en 2017 :

- intégration de la Trame verte et bleue dans le plan local d'urbanisme suite à un des premiers diagnostics réalisés en France (dès 2011) ;
- maîtrise foncière et renaturation des cours d'eau phréatique du Ried ;
- végétalisation des bâtiments publics ;
- protection, mise en valeur et restauration de la ceinture de vergers entourant la ville (« atelier pomme et miel ») ;
- présence d'une maison de la nature avec le déploiement d'actions de sensibilisation grand public et auprès des scolaires ;
- installation d'un distributeur de produits locaux ;
- organisation d'une journée citoyenne ;
- incitation des habitants à réaliser des « carrés pour la biodiversité »...

Muttersholtz est également [lauréate d'un trophée de l'eau 2015](#) et a obtenu [le label Commune Nature](#) de niveau 3 (démarche 0 pesticide).

Aujourd'hui, Muttersholtz s'est fixé un nouveau défi, celui de produire plus d'énergie qu'elle n'en consomme :

- économies d'énergie : rénovation de l'école élémentaire, de la mairie et de la salle des fêtes, requalification de l'éclairage public (trame noire), construction d'un gymnase à énergie positive ;
- développement d'énergies renouvelables : panneaux solaires sur le toit du nouvel atelier fruits et miel et sur le toit du gymnase, installation de deux centrales hydroélectriques sur l'Ill ;
- soutien à la rénovation énergétique ;
- aire d'éco-mobilité ;
- nouvelles liaisons douces.

La commune poursuit en parallèle son travail en faveur de la Trame verte et bleue et son dialogue avec les agriculteurs.

Lauréat 2020 « Territoires engagés pour la nature » Grand Est

Commune de Saint-Louis (68)



Ville de plus de 20 000 habitants, Saint-Louis fait partie de l'agglomération tri-nationale de Bâle, mais abrite également 204 des 902 ha de la Petite Camargue Alsacienne, plus ancienne réserve naturelle d'Alsace.

La municipalité est très dynamique en matière d'environnement et d'économies d'énergie.

Elle a réalisé un atlas de biodiversité communale et un diagnostic de ses trames vertes et bleues qui ont été traduits par des protections d'espaces naturels dans le plan local d'urbanisme, par une délégation « espace naturel sensible » pour gérer une zone humide et par un plan d'action en faveur de la biodiversité :

- nichoirs à oiseaux, gîtes à chauves-souris, hôtels à insectes,
- actions en faveur des pollinisateurs, création de mares,
- plantation de fruitiers et de nouvelles haies le long des sentiers, gestion différenciée des espaces verts,
- coefficient de biotope et orientation d'aménagement et de programmation relatif à la Trame verte et bleue inscrits dans le plan local d'urbanisme.

Ces réalisations ont été en partie financées dans le cadre de l'appel à projets « Trame verte et bleue » 2018 porté par le collectif régional.

La société civile est associée aux décisions à travers un comité « biodiversité » composé d'une vingtaine d'experts locaux

La commune porte également une politique très active en faveur de l'arbre en ville avec la réalisation d'un schéma des plantations qui a permis à la fois de recenser l'ensemble du patrimoine et de planter 2020 nouveaux arbres dans la ville et ses abords sur la période 2014-2020.

La commune, [signataire d'un contrat de territoire « Eau et Climat »](#) avec l'agence de l'eau Rhin-Meuse et d'autres partenaires de son territoire, se tourne à présent vers l'agriculture avec comme ambition de proposer des pistes d'actions concrètes aux agriculteurs comportant :

- un nouveau marché de restauration collective ;
- la création sur la ville de Saint-Louis d'un point de vente de produits locaux géré directement par les agriculteurs ;
- la contractualisation de dispositifs fonciers de protection de l'environnement.

Enfin, elle ambitionne aussi de passer au niveau 3 du [label Commune Nature](#) (démarche 0 pesticide).

Lauréat 2020 « Territoires engagés pour la nature » Grand Est

Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise (08)



La communauté de communes de l'Argonne Ardennaise est située au Sud-Est des Ardennes, aux confins des départements de la Marne et de la Meuse. Elle compte 95 communes et 18 000 habitants

Les paysages diversifiés de l'Argonne abritent une biodiversité remarquable ayant permis la désignation de 6 sites Natura 2000 sur 7 000 ha (vallée de l'Aisne, de l'Aire, étangs, prairies, marais) que la collectivité gère en direct : suivi des espèces et des habitats, action de restauration, entretiens, contrat MAEC (mesures agro-environnementales et climatiques), actions de sensibilisation et de découvertes...

Le territoire abrite aussi une maison de la nature. La communauté de communes soutient un centre de recherche affilié à l'université de Reims (CERFE) et un centre de soins pour les animaux (dans le cadre du Parc Argonne Découverte).

A la suite de l'opération « Chouettes vergers d'Argonne Ardennaise » de 2012 à 2014 qui a permis à 500 foyers :

- de planter 2 446 fruitiers,
- d'installer 90 nichoirs et gîtes à chauves-souris,
- de semer 1 200 m² de prairies fleuries,
- et de sensibiliser 1 767 élèves,

la communauté de communes a déposé un dossier « Ma haie pour les hérissons » à l'appel à projets « Trame verte et bleue » 2019-2021 porté par le collectif régional, dans le but poursuivre ses actions en faveur de la biodiversité.

Enfin, la collectivité travaille au développement d'une filière maraichage territorialisée en partenariat avec la chambre d'agriculture départementale des Ardennes.

Lauréat 2020 « Territoires engagés pour la nature » Grand Est

Communauté de Communes des Portes de Rosheim (67)



Au pied du Mont Sainte-Odile et traversée par la Route des Vins, nichée entre plaine et montagne, la communauté de communes des Portes de Rosheim offre une grande diversité de paysages. A moins de 30 km de Strasbourg, elle regroupe 9 communes (dont Bischoffsheim autre lauréat) et plus de 18 000 habitants.

La Communauté de Communes des Portes de Rosheim a été primé par les maires d'Alsace et a reçu le trophée des Mobilités Actives pour la reconversion de l'ancienne voie ferrée Rosheim-Saint-Nabor de 11,5 km. Outre cette voie verte « Portes Bonheur », permettant la promotion de la circulation douce, le projet a été le support d'un ambitieux programme Trame verte et bleue financé par la Région Grand Est, l'Agence de l'eau, la DREAL et l'Europe qui a permis la mise en œuvre de :

- 54 nichoirs,
- 9 hôtels à insectes,
- 120 ml d'andains en pierre,
- 55 ml de haies de Benjes,
- la plantation de plus de 300 arbres,
- 4 mares,
- 1 circuit pédagogique d'interprétation le long de la voie verte,
- 1 étude globale Trame Verte et Bleue,
- et des suivis scientifiques sur 3 ans.

Véritable colonne VERTEbrale sur le territoire, la voie verte constitue l'armature centrale de la trame verte et bleue et a permis l'organisation de nombreuses actions pédagogiques et de sensibilisation vers la population, les scolaires et les agriculteurs.

Suite au succès de ces projets et aux partenariats créés avec les associations locales*, la collectivité a décidé de répondre à un second Appel à Manifestation d'Intérêt Trame Verte et Bleue. Sont au programme : la plantation de 2065 arbres fruitiers, 4,5 km de haies, l'acquisition foncière de milieux naturels le long de la voie verte, la mise en place d'un plan de gestion de 35 ha de milieux sensibles et la création d'un sentier pédagogique sur un Espace Naturel Sensible. Parallèlement à ces projets, de nombreuses animations et supports de sensibilisation sont créés et organisés (soirées publiques, formations théoriques et pratiques sur les vergers, formations des agents communaux à la gestion différenciée, chantiers participatifs de plantation de haies, projets scolaires, lettres d'information, court-métrage, club Trame verte et bleue...).

*Ligue de Protection des Oiseaux, ARIENA, FREDON, Maison de la Nature Bruche Piémont, Conservatoire des Sites Alsaciens, Haies Vives d'Alsace, Association des arboriculteurs de Bischoffsheim, Association des Arboriculteurs du Piémont de Sainte-Odile.

Lauréat 2020 « Territoires engagés pour la nature » Grand Est

Ville de Metz (57)



Metz a été déclarée « meilleure grande ville pour la biodiversité 2019 » par le jury du concours Capitale Française de la Biodiversité. Elle est qualifiée de « ville jardin » et a été désignée « 3^{ème} ville la plus verte de France » par l'Observatoire des villes vertes pour sa surface en espaces verts et pour sa politique pionnière en France en matière d'écologie urbaine. La ville compte 625 hectares d'espaces verts gérés de manière différenciée, soit plus de 53 m² pour chacun de ses 117 000 habitants, plus que la moyenne nationale.

[La restauration écologique des berges de la Seille](#) est un exemple ambitieux et démonstrateur de renaturation du lit mineur et du lit majeur d'une rivière urbaine polluée et artificialisée. En retrouvant les conditions d'un fonctionnement équilibré et dynamique, le cours d'eau contribue à améliorer la qualité de l'eau, à accueillir une biodiversité riche et abondante et à réduire le risque d'inondation tout en offrant de nouveaux espaces de promenades et de loisirs.

La Ville dispose d'un important patrimoine arboré (70 000 arbres dont 90 remarquables) et a mis en place un partenariat avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux Moselle (LPO Moselle) et la Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement, du Sous-sol et des Chiroptères de Lorraine (CPEPESC Lorraine) afin d'adapter le calendrier d'interventions aux périodes de nidification des oiseaux et de naissance des chiroptères et de préserver les arbres à cavité. Par ailleurs, elle a élaboré, en 2014, une Charte de l'Arbre dans laquelle les signataires s'engagent à apporter le meilleur soin possible aux jeunes plantations et à protéger les arbres lors des chantiers.

Metz a également initié, en 2017, une étude sur le rôle de l'arbre en ville nommée SESAME (Services EcoSystémiques rendus par les Arbres Modulés selon l'Essence). Cette étude menée en partenariat avec le Cerema et Metz Métropole a abouti à la création d'un outil informatique et de fiches techniques permettant de choisir les essences à planter en fonction des services attendus et des contraintes du milieu.

La Ville s'est aussi ouverte à la végétalisation participative de ses rues par ses habitants avec le programme "Végétons Metz, je fleuris ma rue". Elle développe des actions de sensibilisation originales à destination du grand public comme le jardin éphémère installé sur la place de la Comédie et la Semaine Européenne du Développement Durable mais également à destination des scolaires avec l'Espace Educatif Eau Eco-tourisme (4E) et les Coins de Nature dans les écoles mis en place en partenariat avec l'association CPN les Coquelicots.

Metz favorise la biodiversité en ville avec l'installation de nichoirs à oiseaux, l'accueil de vaches Highland sur ses parcelles, la mise en place d'hôtels à insectes ou encore la limitation des ruches afin de maintenir un équilibre entre abeilles domestiques et abeilles sauvages.

La ville a candidaté à TEN sur la base d'un projet de reconquête de la Trame verte et bleue, de sensibilisation des messins ainsi que sur son engagement dans la 2^{ème} phase de SESAME et sa politique de désimpermeabilisation des cours d'école.